

nacel.

## Destination JERSEY

Référence JP3R

05/07/2026 - 18/07/2026



### Objectifs

- Développer la connaissance de la langue anglaise (vocabulaire, conjugaison, grammaire)
- Améliorer la communication (pédagogie différente de l'enseignement traditionnel)
- Découvrir l'une des îles Anglo-normandes

### Activités

- **30 heures** de cours d'anglais dispensées par des professeurs anglophones
- Activités variées chaque après-midi, par exemple : initiation au surf, sports collectifs, kayak de mer, banana rides, visite de Gorey castle ou encore du shopping à St Héliier...
- Un après-midi beach-volley à la plage le dimanche
- 3 soirées par semaine : barbecue/soirée à la plage, disco, sports...

### N'oubliez pas

- **Votre passeport** en cours de validité
- **Une autorisation de sortie du territoire** + la copie de la pièce d'identité du parent signataire
- **Votre carte européenne d'assurance maladie** fournie par la Sécurité Sociale
- **La fiche sanitaire de liaison** dûment remplie à remettre à l'accompagnateur le jour du départ
- **L'attestation d'assurance rapatriement/frais médicaux** si vous n'avez pas souscrit à l'assurance Nacel
- **Votre ETA approuvé**, procédure mise en place depuis le 2 avril 2025 : [Demande ETA](#)

N'oubliez pas d'emporter également une photocopie de vos papiers d'identité. En cas de perte de l'original pendant le séjour, cela facilitera les démarches au consulat sur place

*Merci de noter que tous ces documents doivent être présentés **en version papier** et non digitale*

### Important

Adresse de la résidence  
**Beachside 1 Residence**

Roseville Street  
St Helier  
Jersey JE2 4PI

L'hôtel est situé tout près de St Héliér et à proximité de la plage. Chambres multiples de 2 à 3 lits (exceptionnellement 4), avec sa salle de bain et toilettes. Le petit déjeuner ainsi que le repas du soir seront pris sur place. Panier repas pour midi

Les draps sont fournis mais vous devrez apporter vos serviettes de toilette et de bain (l'hôtel est à 50 m à pied de la plage). Le blanchissage, une fois par semaine, est assuré par le personnel de l'hôtel

Il convient de prévoir une caution de £30 pour l'hôtel

En raison de l'environnement sécurisé de l'île, nous vous rappelons que les participants de 14 à 17 ans sont autorisés à sortir jusqu'à 22h30. Les jeunes de moins de 14 ans ne sont pas autorisés à sortir le soir sans la présence d'un adulte responsable.

*Généralement, les repas pendant les voyages ne sont pas inclus, en prévoir suffisamment pour l'aller et garder de l'argent de poche pour le trajet retour (environ 15€)*

### **Informations concernant l'utilisation des téléphones portables par les élèves**

Les téléphones portables pouvant être une source de distraction qui empêche les élèves de se concentrer ou de communiquer, notre école partenaire demande qu'ils ne soient pas utilisés pendant les périodes suivantes :

- Pendant les cours (sauf indication contraire de l'enseignant)
- Pendant les repas
- Après l'heure du coucher

Il pourra également être demandé aux élèves de remettre leur téléphone à leur enseignant pendant la durée du cours.

Dans notre résidence, le WiFi sera désactivé à l'heure du coucher.

*Le non-respect de ces règles pourra entraîner une restriction de l'usage du téléphone par l'élève.*

Les participants en provenance de Paris profiteront d'un court moment à Saint-Malo avec l'accompagnateur avant d'embarquer sur le ferry à destination de Jersey. Les bagages seront déposés dans une consigne en attendant le départ.

Ce programme est susceptible de subir quelques modifications

<p><b>Dimanche</b> <b>05/07/2026</b></p>	<p>Départ de Paris Gare Montparnasse pour le voyage en train Paris – St Malo Transfert à la gare maritime pour la traversée St Malo – Jersey Accueil par le responsable et transfert à la résidence</p>		
<p><b>Lundi</b> <b>07/07/2025</b></p>	<p><b>09h00 - 12h30</b> Cours d'anglais (30 min de pause)</p>	<p><b>12h30 - 13h30</b> Panier-repas</p>	<p><b>13h30 - 16h30</b> Activités culturelles ou sportives (voir exemples p.2)</p>
<p><b>Mardi</b> <b>07/07/2026</b></p>	<p><b>09h00 - 12h30</b> Cours d'anglais (30 min de pause)</p>	<p><b>12h30 - 13h30</b> Panier-repas</p>	<p><b>13h30 - 16h30</b> Activités culturelles ou sportives (voir exemples p.2)</p>
<p><b>Mercredi</b> <b>08/07/2026</b></p>	<p><b>09h00 - 12h30</b> Cours d'anglais (30 min de pause)</p>	<p><b>12h30 - 13h30</b> Panier-repas</p>	<p><b>13h30 - 16h30</b> Activités culturelles ou sportives (voir exemples p.2)</p>
<p><b>Jeudi</b> <b>09/07/2026</b></p>	<p><b>09h00 - 12h30</b> Cours d'anglais (30 min de pause)</p>	<p><b>12h30 - 13h30</b> Panier-repas</p>	<p><b>13h30 - 16h30</b> Activités culturelles ou sportives (voir exemples p.2)</p>
<p><b>Vendredi</b> <b>10/07/2026</b></p>	<p><b>09h00 - 12h30</b> Cours d'anglais (30 min de pause)</p>	<p><b>12h30 - 13h30</b> Panier-repas</p>	<p><b>13h30 - 16h30</b> Activités culturelles ou sportives (voir exemples p.2)</p>
<p><b>Samedi</b> <b>11/07/2026</b></p>	<p>Journée libre</p>		
<p><b>Dimanche</b> <b>12/07/2026</b></p>	<p>Matinée libre  Après-midi beach-volley</p>		
<p><b>Lundi</b> <b>13/07/2026</b></p>	<p><b>09h00 - 12h30</b> Cours d'anglais (30 min de pause)</p>	<p><b>12h30 - 13h30</b> Panier-repas</p>	<p><b>13h30 - 16h30</b> Activités culturelles ou sportives (voir exemples p.2)</p>

<b>Mardi</b> <b>14/07/2026</b>	<b>09h00 - 12h30</b> Cours d'anglais (30 min de pause)	<b>12h30 - 13h30</b> Panier-repas	<b>13h30 - 16h30</b> Activités culturelles ou sportives (voir exemples p.2)
<b>Mercredi</b> <b>15/07/2026</b>	<b>09h00 - 12h30</b> Cours d'anglais (30 min de pause)	<b>12h30 - 13h30</b> Panier-repas	<b>13h30 - 16h30</b> Activités culturelles ou sportives (voir exemples p.2)
<b>Jeudi</b> <b>16/07/2026</b>	<b>09h00 - 12h30</b> Cours d'anglais (30 min de pause)	<b>12h30 - 13h30</b> Panier-repas	<b>13h30 - 16h30</b> Activités culturelles ou sportives (voir exemples p.2)
<b>Vendredi</b> <b>17/07/2026</b>	<b>09h00 - 12h30</b> Cours d'anglais (30 min de pause)	<b>12h30 - 13h30</b> Panier-repas	<b>13h30 - 17h00</b> Activités culturelles ou sportives (voir exemples p.2)
<b>Samedi</b> <b>18/07/2026</b>	<p>Départ de la résidence et présentation à la gare maritime pour la traversée Jersey-St Malo</p> <p>Transfert à la gare SNCF - Départ de St- Malo pour une arrivée à Paris gare Montparnasse</p> <p><i>Pour connaître plus de détails sur le voyage vous reporter à la convocation disponible dans votre e-dossier</i></p>		